

Inclu'Pro : cfa Uhc

Une réponse au handicap !

Objectif

Offrir des possibilités pour la personne en situation de handicap, d'accéder à un emploi ou de se maintenir en emploi. Cette aide est un accompagnement avec un parcours adaptable et personnalisable selon les besoins demandés.

En plus de cela, les personnes bénéficiant d'Inclu'Pro développent des nouvelles compétences, et peuvent s'orienter vers une nouvelle qualification ou un emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes personnes handicapées, demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants, exploitants agricoles engagés dans un parcours d'accès à l'emploi, de maintien dans l'emploi ou de transition professionnelle.

Comment en bénéficier ?

Appelez-nous au
02 51 46 08 09

À quoi ça sert ?

- Elaborer, valider un projet professionnel,
- Identifier les compétences acquises, transférables, transversales,
- Mieux maîtriser les outils numériques,
- Prendre en compte le handicap dans le cadre de son parcours de formation.



Qui est-ce ?

Pascale BREMAUD, coordinatrice et responsable du dispositif Inclu'Pro.

« Pour un salarié ou demandeur d'emploi en situation de handicap, voulant se reconverter professionnellement cette formation est réellement adaptée. Nous offrons un éclairage sur les possibilités d'adaptation de la formation nous sommes là pour accompagner afin d'identifier des pistes d'orientation vers de nouveaux métiers. Nous proposons un parcours individualisé, avec des modules à la carte, suivant vos besoins et vos souhaits, sur une période d'environ 3 mois.»

